Rentrée de septembre 2024

JPO: le samedi 23 mars 2024

Conditions d'admission :

- Être âgé.e de moins de 23 ans (dérogation possible sous conditions).
- Être titulaire du baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou en terminale.
- Un dossier administratif à remplir et à retourner aux Arcades par <u>courrier simple</u> (accompagné d'un chèque de 17 euros à l'ordre des Arcades si vous n'habitez pas Issy-les-Moulineaux) au plus tard le jeudi 4 avril le cachet de la poste faisant foi.
- Tout dossier arrivant après cette date ne sera pas pris en compte.
- Un sujet sera envoyé par mail le lundi 8 avril. Il sera à amener lors de l'entretien.
- Les entretiens auront lieu les lundi 13, mardi 14, mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 mai aux Arcades. Une convocation sera envoyée par mail.
- Les candidat.e.s qui ont réussi le concours d'une école supérieure d'art publique (réseau ANDÉA) ne pourront être admis.es au sein de la classe préparatoire des Arcades.
- Celles et ceux qui sont admissibles au concours d'une de ces écoles peuvent bien entendu passer l'entretien d'admission aux Arcades. Nous les retirerons de notre liste seulement dans le cas où ils/elles seraient admis.es à l'issue des dernières épreuves.